

1870

QUAND MÊME

18..

Suis le lion qui ne mords point,
Sinon quand l'ennemi me pince.

LYON.

ORGANE SPÉCIAL DES REVENDICATIONS FRANÇAISES

Paraissant toutes les Semaines

Qui s'y frotte s'y pique.

NANCY.

ABONNEMENTS

France et Alsace-Lorraine..... Six mois. Un an.
Etranger : Port en sus. 4 fr. 7 fr.

ADRESSER LES MANDATS A M. L'ADMINISTRATEUR DU Quand Même,
35, rue Centrale, LYON

ADMINISTRATION & RÉDACTION, 35, RUE CENTRALE, LYON

Rédacteur en Chef : **J.-H. DE VRIÈS**

Adresser les correspondances à M. le Secrétaire de la Rédaction
Les manuscrits ne sont pas rendus

ANNONCES

Traités à forfait, à raison de 0 fr. 50 cent. la ligne.

INSERTION GRATUITE DES COMMUNICATIONS UTILES
DEMANDES D'EMPLOIS, ETC.

Bureau spécial des Annonces : 35, RUE CENTRALE, LYON

LES PROTESTATIONS DU PROCÈS DE LEIPZIG

Révélation sur la Guerre Franco-Allemande

Tirage justifié : 30,000 Exempl.

PARIS ET DÉPARTEMENTS



LACHETÉ !

L'Europe a assisté au procès le plus scandaleux, au camouflet le plus retentissant qu'un peuple puisse recevoir. Elle a vu, sans protester, une nation, l'Allemagne, faire le procès d'une autre nation, la France.

Des juges ont formulé une sentence infâme contre d'honnêtes citoyens dont la seule faute est d'aimer la France.

Le procès de Leipzig comptera dans les fastes de la Prusse. Ce verdict jeté à la face du monde est un défi au droit et à la justice.

Des Alsaciens-Lorrains ont été condamnés à un an, dix-huit mois, à deux ans de forteresse, sous le prétexte stupide d'avoir fait partie d'une société secrète.

La Ligue des patriotes, société secrète !

Une société qui délibère au grand jour, qui possède des statuts, un journal, des bureaux à l'accès libre, ne peut être considérée comme société secrète.

Le prétexte n'est pas justifié ; la sentence est une injustice.

Et tout cela, à qui la faute ?

L'Allemagne montre les dents et se sent forte devant l'incapacité d'un Grévy inspiré par un Herbette qui ne peut que suivre lui-même les avis de Bismarck.

Le manque de fermeté qui préside dans le cabinet Rouvier a été pour beaucoup dans le verdict de Leipzig.

L'Allemagne n'a plus peur, car elle a acheté nos gouvernants. Elle a forcé le président Grévy à écarter le général Boulanger, parce qu'il représentait la revanche à bref délai. On a inauguré en France ce gouvernement de reculade et d'aplatissements.

Bismarck a intimidé Grévy et maintenant il se montre insolent à notre égard. Il n'a plus rien à craindre puisqu'on cède à ses moindres desirs.

Un froncement de sourcils fait trembler l'hôte de l'Elysée.

Les menaces vont se succéder à

notre adresse et toutes seront impunies ; les Allemands sont nos maîtres maintenant, puisque nous nous effaçons devant eux.

— On laisse condamner des citoyens français, on laisse insulter en plein tribunal nos institutions mêmes, et l'on ne dit mot.

Ce sont les suites du départ du général Boulanger. L'ancien ministre étant là, prêt à partir, l'Allemagne pliait et rompait comme une vulgaire couleuvre.

Boulanger frappé d'ostracisme, c'est la capitulation, c'est la honte qui couvre notre gouvernement.

L'Allemagne se montre barbare ; c'est son rôle, ne craignant plus le danger, elle le brave, et pour se venger de la résistance opiniâtre de l'Alsace-Lorraine, elle bâillonne les Français et les condamne publiquement.

Pendant ce temps, les troupes allemandes se préparent, tandis que les nôtres se démoralisent, tant et si bien que les insultes prussiennes se succèdent, il arrivera un jour, où forcé de protester, l'étincelle jaillira et l'on mettra en présence une armée organisée et une légion sans chef, livrée à la merci d'un casque se cachant sous un képi de général français.

Ce sera l'œuvre de nos gouvernants.

Mais alors la nation entière se soulèvera, et brisant tous les liens hiérarchiques imaginables, elle marchera à la frontière pour venger la patrie insultée, et c'est elle-même qui placera à sa tête le général Boulanger qui devra nous conduire à la victoire.

Ce jour-là seulement, le règne des ramollis et des lâches aura vécu.

J.-H. DE VRIÈS.



Le Procès de Leipzig

ET LES PROTESTATIONS

Nous recevons du Comité directeur de la Ligue des Patriotes la note suivante :

Paris, le 18 juin, 1887.

La police allemande, qui reprochait naguère à la France d'entretenir sur ses frontières un service de sûreté, se vante publiquement aujourd'hui d'avoir organisé jusque dans nos bureaux.

L'inspecteur Zahn a présenté, comme extraite de nos registres, une liste de soixante-deux noms, qu'il prétend avoir reçue ; sur ces soixante-deux personnes dénoncées au même titre, huit ont été poursuivies ; n'est-ce pas une preuve évidente que les Allemands eux-mêmes ont reconnu combien cette liste était erronée ?

C'est qu'en réalité elle ne sortait point de nos bureaux : un policier l'avait seul préparée, en Alsace, sur quelques vains propos.

Dans aucune circonstance, aucune liste d'adhérents d'Alsace-Lorraine n'a été dressée au siège social ; aucune tentative d'organisation n'a été faite en Alsace-Lorraine ; et cela parce qu'il n'appartient à personne, en France, de donner des leçons de patriotisme aux Alsaciens-Lorrains. Eux qui ne désespèrent jamais, nous n'avons pas à les diriger, mais à les imiter.

D'autre part, dès qu'a été connu le verdict prononcé par la cour de Leipzig, la lettre suivante a été rédigée et envoyée à M. Jules Grévy :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Le Comité directeur de la Ligue des patriotes a l'honneur de faire appel à votre haute intervention auprès du gouvernement allemand pour la mise en liberté d'un citoyen, d'un officier français, M. Koehlin-Claudon qui, d'après les autorités résidant en Alsace-Lorraine, a été condamné aujourd'hui par la haute cour de Leipzig à un an de forteresse.

Le seul grief relevé à la charge de ce Français est d'avoir fait partie d'une société dont les statuts n'ont rien de contraire au droit international et dont l'existence depuis cinq ans n'a donné lieu à aucune observation de la part du gouvernement de la République.

Nous avions jusqu'ici gardé le silence, convaincus que votre sollicitude s'était renseignée et rassurée par avance sur le résultat final du procès. Mais aujourd'hui que nous voyons la France entière frappée dans la personne d'un Français, nous venons vous prier respectueusement de ne pas laisser plus longtemps porter atteinte à la sécurité et à la liberté de nos nationaux voyageant ou résidant en Alsace-Lorraine.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre plus profond respect.

Pour le Comité directeur :

Le Président d'honneur, Le Président,
Paul Déroutelle. J. SANSEVEUR,
Le Délégué, Le Secrétaire général,
A. DELONGLE. A. GOUILL.

Cette protestation pleine de bon sens ne sera certainement pas écoutée par M. Grévy ; il aura peur de contrarier Bismarck en protestant même faiblement en faveur de Koehlin-Claudon.

Un homme qui prend ses inspirations en Allemagne ne peut qu'applaudir au verdict de Leipzig, c'est ce qu'il fera, malgré les louables efforts de M. Paul Déroutelle et de tous les Français.

Il serait cependant bien temps de se rebiffer et de montrer à notre voisin

que nous devons compter dans le monde ; mais ce n'est pas en reculant constamment, ce n'est pas en pliant sous les volontés tudesques que l'on arrivera à faire la France grande et forte.

Il faut des hommes autres que ceux que nous avons pour nous gouverner.

Le suffrage universel nous appartient, il faut qu'aux prochaines élections le peuple sache choisir des mandataires patriotes, et vous savez qu'ils sont peu nombreux dans la Chambre actuelle.

Un bon coup de balai est nécessaire, et alors seulement on pourra compter sur la justice de notre nouveau président.

UN INCIDENT

L'Événement raconte l'incident suivant, qui signala l'un des derniers conseils du précédent ministère :

C'était après l'arrestation de M. Schnebelé. Quelqu'un au conseil dit : « Mais si M. Schnebelé a été arrêté en Allemagne et qu'il soit convaincu d'avoir pratiqué l'espionnage contre les Allemands, nous ne pouvons pas exiger son élargissement. »

Cet avis timoré émut plusieurs ministres, et surtout le général. Celui qui l'avait émis continua : « Il faut tout faire pour éviter la guerre ; la France ne vous pardonnerait pas de faire la guerre. »

— Elle ne vous pardonnera pas de l'humilier, répliqua sévèrement le général Boulanger.

La plupart de ses collègues, et entre autres MM. Goblet et Lockroy, l'approuvèrent vivement.

« Pour moi, poursuivit-il, si le conseil ne décide pas d'exiger coûte que coûte l'élargissement du commissaire de police, je m'en vais. Voilà mon portefeuille, je le laisse sur cette table, je pars tout de suite, je ne veux pas être impliqué dans un honte pareille. »

Cette énergique déclaration, appuyée par les ministres que nous venons de citer et par l'amiral Aube, emporta la majorité. Il fut décidé que la mise en liberté de M. Schnebelé serait exigée.

Rien n'est plus honorable pour le général Boulanger que cette attitude ferme et digne. Sans lui, ce n'est pas douteux, sans son intervention généreuse, M. Schnebelé eût certainement figuré au procès de Leipzig, qui s'est terminé hier par un si révoltant verdict, et nous aurions subi l'humiliation de le voir condamner sans l'avoir défendu.

LE FAVORITISME

Ministère de la guerre

Le 14 juillet et le général Boulanger.

Un fait scandaleux vient de se produire au ministère de la guerre ; le général Ferron a fait une épuration en règle ; il a écarté de son ministère tous les serviteurs du général Boulanger qui sont les serviteurs de la France.

Il a fait plus ; il a rappelé les généraux que son prédécesseur avait écarté avec tant de peine.

Le favoritisme s'étale pompeusement au ministère de la guerre ; c'est indigne.

Comment, un homme a su capter la confiance de la nation entière ; il s'est entouré de serviteurs dévoués prêts à faire tous les sacrifices pour hâter l'heure de la revanche, pour avancer le moment où la France pourra reprendre sa place dans le monde ; et par la simple volonté d'un Grévy, on chassa cet homme et on le remplaça par une culotte de peau dont les premiers actes sont de défaire ce que son prédécesseur aura fait.

Les politiciens de mauvais alois s'emparent de l'homme nouveau et ils essayent, à force de calomnies et de mensonge, à faire une auréole au front de cette nullité que l'on appelle Ferron.

Les journaux opportunistes remplassent leurs colonnes d'éloges pompeux et chaque jour s'évalent sans vergogne ces mots :

Projet du général Ferron.

On veut rendre Ferron populaire.

On n'y réussira pas.

Ferron n'est pas assez ferré, car il est ferryste.

Ferron-Ferry pas ferré ne sera jamais populaire, il n'aura pas la confiance de la France, car le représentant et soutient une coterie.

Les projets du nouveau ministre sont des non-sens ; ils ne peuvent pas avoir notre approbation. Et à ceux qui les défendent nous dirons :

— Arrière ! vous prenez votre mot d'ordre à Berlin !

Le peuple ne vous suivra pas.

Vous pouvez tout faire pour élever un piédestal à votre homme de paille ; ce ne sera jamais qu'un fanteche.

Etablir une comparaison entre Ferron et Boulanger est une stupidité ; l'un ne vaudra jamais les cendres de l'autre.

Le général Boulanger signifiait force et courage ; il fallait le maintenir.

Pendant quelques jours, l'ancien ministre de la guerre s'était modestement retiré, et par discrétion ses amis avaient suivi le même sort.

Les opportunistes ont interposé à leur gré cette retraite volontaire ; ils se sont unis aux réactionnaires pour injurier l'ancien ministre.

Le Figaro en tête a même prétendu que le général Boulanger n'était qu'un infime être réduit à solliciter un dîner de part et d'autre.

Et les journaux subventionnés par Rouvier et consorts ont fait chorus.

Cette attaque à la vie privée d'un homme tel que le général Boulanger est inqualifiable.

Le peuple n'oublie pas ses défenseurs et au 14 juillet prochain, on verra si c'est impunément que l'on peut se moquer de lui.

A la revue des troupes de Paris, il faut qu'une seule voix salue le

passage des Ferron, Saussier, le rustre ; il faut que le peuple de Paris manifeste hautement ses sentiments et qu'un cri immense s'élève :

Vive Boulanger !

La manifestation toute pacifique que l'on prépare sera grandiose et imposante.

Et l'on verra si le général Boulanger a perdu une parcelle de sa popularité.

Et malgré la poigne de Rouvier on criera : Vive Boulanger ! quand même.

Et nous verrons si l'on saura prétendre encore que l'ancien ministre n'a qu'une popularité achetée !

Donc, au 14 juillet !



L'ARRIÈRE-GARDE

C'était après un jour de lutte et de défaite, — Hélas ! de pareils jours furent nombreux pour nous ! — L'armée en désarroi commençait la retraite, Et la neige montait, froide, jusqu'aux genoux.

Les vainqueurs cependant, épuisés de victoire, Respectaient ce départ par crainte d'un retour. On marchait ; le sol blanc rendait la nuit moins noire Et l'on eût vite atteint les forêts d'alentour.

Soudain, malgré tout ordre et malgré toute crainte, On vit s'arrêter là cette armée aux ailes ; Un tison ralluma bientôt la pipe éteinte, Et les feux du bivouac illuminèrent les bois. On eût dit une halte au fond d'un cimetière. La neige parcourue était rouge de sang, Et, lassés des efforts d'une journée entière, Tous les soldats mêlés ne cherchaient plus leur rang.

Ils tombaient harassés, au hasard de la place, Devant le premier feu, devant le premier ravin ; Et plus d'un s'endormait ce soir-là sur la glace, Que ne réveillait pas le jour du lendemain ! O nuit cruelle ! nuit pleine de funérailles ! Ce n'était pas assez de luttas, de batailles ; Et du fer et du plomb, ce n'était pas assez ! Quand on était sorti vivant de ces mitrailles, Le feu prenait au cœur et la fièvre aux entrailles, Et l'on crevait, ainsi qu'un chien, dans les fossés.

Or les Prussiens, voyant ces lueurs dans l'espace, Comptèrent alors qu'ils pouvaient continuer, Que les chefs étaient las ; que l'armée était lasse ; Et, comme des chacals reprennent une trace, Ils partirent, flairant les blessés à terre. La lièvre fut grand, et grandes les clameurs, Et le sursaut fut grand, et grandes les clameurs, Lorsque sur le chemin la colonne prussienne Déboucha, tirillant gaiement sur les dormeurs. « Ah ! trahison ! » ce fut le cri de la déroute. Mais un vaillant officier — un Français celui-là — Rallia les fuyards au milieu de la route, Fit cesser les feux sous la neige, et resta. Alors, sous le ciel noir et sur la terre sombre, La lutte commença — lutte d'agonisant ! — Les fusils jetaient seuls leurs éclairs dans cette ombre, De longs cris dominaient la mêlée incertaine : « *Kamig und Vaterland !* » chantaient les Prussiens, « *Pour la France !* » avait dit notre vieux capitaine, En répétant ces mots d'espérance et de haine, Chacun dans cette nuit cherchait les siens.

Au milieu d'un de ces silences pleins d'alarmes, Comme il en est pendant qu'on recharge les armes, Et que les combattants, par un commun accord, Suspendent le combat, laissant souffler la Mort, Un éclair traversa la broussaille voisine : Le capitaine mit la main sur sa poitrine : « Au cœur ! » murmura-t-il, déjà mort à demi, Mais avant de tomber, plantant son sabre en terre : « C'est ici, mes enfants, que je veux qu'on m'enterre. » Honte à qui laisserait mon corps à l'ennemi ! Il tomba, vomissant le sang à pleine bouche.

Et, comme si son âme eût passé dans les cœurs, Tous ces hommes saisis d'un courage farouche, Se rebellèrent au milieu des vainqueurs.

Nous avons eu parfois de ces courtes revanches ! Et lorsque le soleil apparut dans les branches, Comme un masque de pourpre à travers des barreaux, Tout s'était apaisé dans la forêt meurtrie, La tombe se creusait au sol de la Patrie, Et les martyrs avaient dispersé les bourreaux.

Paul Déroutelle.



LE COMMERCE ANTI-FRANÇAIS

La Chasse aux Allemands

Les Français empoisonnés par les Allemands

LA BIÈRE D'ALLEMAGNE

En lisant les annonces judiciaires des journaux des grands centres, j'ai constaté un fait qui intéresse au plus haut degré la santé publique.

De nombreuses condamnations sont prononcées contre des falsificateurs de vins, marchands, courtiers, droguistes, qui colorent le jus fabriqué de toutes pièces avec du rouge de Bordeaux, matière colorante fournie au commerce français par des maisons allemandes.

Les Français sont tous empoisonnés par des produits allemands que d'excellents patriotes (!) marchands de vins et droguistes français s'ingénient à nous faire avaler.

On ne saurait mieux servir nos bons amis les Allemands, et la justice ne peut faire œuvre plus méritoire que de frapper fort sur l'intermédiaire de l'empoisonnement des Français par des droguistes allemands.

Du reste, il n'y a pas seulement que le vin qui subit une préparation germanique; la bière nous vient d'Allemagne et il n'est pas un produit teuton aussi répandu;

La plupart de nos brasseurs, je dirai même tous — sont Allemands.

Quel poison que cette maudite bière ! Et les détaillants eux-mêmes ne se cachent nullement pour vendre ces sales produits.

Voyez la bière de Munich, elle se trouve partout.

Le soir on peut voir étaler en lettres de feu ces mots : *Bière de Munich*, dans certaine brasserie de la place Leviste.

La taverne du Lion d'or, rue Pizay, est allemande.

C'est là que se trouve le dépôt central de la maison Kuhn frères, brasserie *Munchner Kind*.

La taverne du Lion d'or, se distingue particulièrement des autres brasseries concurrentes vendant également de la bière allemande, comme à Guillaume Tell, rue Mulet par exemple — on ce qu'elle est le lieu de rendez-vous de tous nos Prussiens habitant Lyon.

Les commissionnaires en soieries s'y donnent tous rendez-vous.

Warburg, dont le comptoir se trouve, rue de la République, 8, et de qui nous aurons encore à parler à propos d'une fabrique allemande de *Fourchettes de parapluies*, y fait de fréquentes apparitions.

Cette taverne affiche sans vergogne à sa porte :

DÉPOT DE LA BRASSERIE
MUNCHNER-KIND
A MUNICH (Bavière)

Maintenant le public est prévenu; nous donnerons encore bien d'autres détails intéressants concernant les autres brasseries et brasseurs, comme les Rinck, les Preissig, les Blum, les Woigt, etc.

Il faut fouiller dans les petits papiers de ces Messieurs les brasseurs, et vous en trouverez un bon nombre qui germanisent tout chez eux, jusqu'à leurs clients.

Nous les retrouverons plus tard.

Quand nous parlons des bières allemandes, nous excluons — bien entendu — les bières de Strasbourg et même celles du Luxembourg.

Aussi, nous tenons comme un pur Luxembourgeois, M. Nicolas Lambert, qui tient la brasserie Luxembourgeoise, rue Bât-d'Argent; il est né dans le Luxembourg même.

Ce n'est pas un Prussien celui-là.

La brasserie Grüber, qui possède de nombreux établissements à Paris, à Lyon et à Marseille, possède sa brasserie centrale à Strasbourg.

Il faut avoir de l'indulgence et l'on ne saurait faire un crime à un Alsacien de vendre en France ses produits, lors même qu'ils profitent au commerce allemand.

A Paris, les brasseries allemandes forment légion.

Nous avons d'abord — pour n'en citer que quelques-unes — les brasseries Fritz, la brasserie Müller, boulevard Bonne-Nouvelle.

Même boulevard se trouve la brasserie Ducastaing, agent principal de la bière de *Spatenbrau*.



Manufactures Allemandes

LE CAOUTCHOUC

(Suite)
ENCORE LA MAISON MARTINY

Le sieur Martiny prétendait dernièrement que la Compagnie franco-américaine n'existait plus depuis sept ans.

Or, M. Martiny voulant toujours se mettre sous le couvert français, adressait, le 1^{er} janvier 1887, une circulaire dans laquelle il informait ses clients de la transformation de la Société.

Le 1^{er} janvier 1887 : il n'y a donc pas sept ans.

De plus, ce n'est que cette semaine, et à la suite de notre article, que la mercerie de Lyon a enlevé le baldaquin portant l'enseigne de *Compagnie franco-américaine*.

Nous complétons aujourd'hui nos renseignements en donnant les noms des principaux actionnaires :

Herths frères, marchand de caoutchouc;

With, capitaliste d'outre-Rhin;

Renner, chef de fabrication;

Binder, actuellement à Bruxelles;

Naville, un Français, le même qui a prêté son concours comme industriel.

Nos lecteurs sont donc complètement édifiés sur l'origine de la fameuse Société française (?) de caoutchouc, dirigée par l'Allemand Martiny et ses associés Verstraet et C^o.

ARGUS.



ÉCHOS DE PARTOUT

M^{me} Adeline Patti seraient ce moment en pourparlers avec M. Alexandroff, propriétaire de l'aquarium de Saint-Petersbourg, pour une série de cinq concerts, qu'elle donnerait pendant l'été dans cette ville. Elle recevrait 5,000 roubles par concert. Si les pourparlers aboutissent, elle devrait se trouver à Saint-Petersbourg le 20 juillet prochain.

Armement des puissances Européennes

Les différentes puissances militaires de l'Europe, non compris la France, en sont au point suivant, sous le rapport de leur armement.

L'Allemagne, comme on sait, a adopté le fusil à répétition du système Mauser.

L'Angleterre fait des essais avec un fusil à répétition du système Enfield-Martini, de 10^{mm}45 de calibre.

La Russie a donné à tous ses bataillons de tirailleurs le fusil à répétition suisse.

L'Autriche a adopté le fusil à répétition Mannlicher.

L'Italie a transformé son Vetterli d'après le système du major Vitali. Ce système permet, dit-on, de tirer 30 coups à la minute.

La Suède a adopté un fusil à répétition du calibre de 10^{mm}45, mais elle y va très lentement.

La Serbie possède un fusil à répétition du système Mauser, calibre 10 millimètres.

Le Portugal vient de se décider pour le calibre de 8 millimètres, et a commandé 40,000 armes du système Kropatschek à la manufacture d'armes de Steyr.

Nous lisons dans le Réveil financier : SOCIÉTÉ DE DYNAMITE

M. Barbe, administrateur délégué de la Société de dynamite française, dont les actions sont en assez grande quantité dans les mains de nos clients, fait partie du nouveau ministère (!).

C'est le 15 courant qu'aura lieu la première assemblée pour la constitution de la Société centrale de dynamite. Les adhésions continuent à arriver.

Le comble du pufisme.

La liberté en chemin de fer. Les compartiments pour dames seules ne seront plus respectés.

Les tribunaux viennent de se prononcer. A l'avenir les hommes auront le droit de monter dans les compartiments réservés, et personne n'aura le pouvoir de les en faire descendre.

Le tribunal correctionnel a eu à juger le cas d'un habitant de Nancy qui était monté, sans y prendre garde, dans le compartiment des dames seules, et avait refusé d'en changer.

« Une infraction à un règlement de chemin de fer n'est pas un délit. Toute loi n'est pas défendue par une loi est permis. » Tel est le texte du jugement.

Les dames ne seront donc plus protégées par les règlements des compagnies. Il leur restera encore, à vrai dire, la sauvegarde de la galanterie française.

La salle Indienne au Théâtre Bellecour s'est ouverte samedi; la troupe a obtenu un certain succès.

A citer M^{me} Larcy, Descamps, Josépha et MM. Marek, le régisseur général et Ruby le maître de ballet du Grand-Théâtre.

La salle — examinée en détail par la commission municipale — présente toute la sécurité voulue : tout pierre et fer; c'est de l'incombustibilité, ou je ne m'y connais pas.

LES VIEUX MARINS

— SONNET —

Vous avez eu lutté contre les fous amers;
En matelots de cœur, vous avez tenu tête
Audacieusement à l'altière tempête,
Et vous avez soumis les turbulentes mers.

La vague, s'élevant comme un mont dans les airs,
Vous trouvait se sentant, stoïques sur sa crête,
Quand l'abîme s'ouvrait et que la mort discrète
Vous guettait, on eût dit les démons aux enfers.

Rien ne sut altérer votre bouillant courage;
Toujours avec gaieté l'on vous vit à l'ouvrage,
Et le monde entier fut jaloux de vos succès...

Lorsqu'un peuple opprimé vous portait l'espérance,
Et le progrès partout, matelots, vrais Français,
Vous faisiez acclamer le drapeau de la France.

Jean Sarrazin.

PROPOS POUR RIRE

ESPRIT GAULOIS.

Victoire, préparez le déjeuner... Vous aurez soin de faire moins cuire les œufs à la coque de monsieur que les miens !... — C'est très bien, Madame... Mais comment faudra-t-il faire pour les reconnaître ?

AMPHIGOURIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Foi. — Une des trois vertus théologiques — située entre le mou et la rate.

Parc. — Promenade plantée d'arbres — où l'on trouve de l'artillerie — du bétail — des promeneurs et des huitres.

Grue. — Oiseau de passage — en bois — excessivement maillé — qui, le jour, élève de grosses pierres pour les bâtiments et le soir, fait l'ornement des trottoirs — des salles de spectacles et des cafés-concerts.

Faction. — Cabale séditionnelle — que fait un soldat en sentinelle.

Bombe. — Grosse boule de fer qu'on remplit de poudre — et qui éclate en tombant — servie à la fin d'un dîner, elle précipite la digestion.

Gobelet. — Ustensile en métal — en forme de verre à boire — dont on se sert en politique — et en prestidigitation — pour « faire voir le tour » aux nigauds. On abuse en ce moment des tours de Gobelet !

Foire. — Cours de ventre — qui se tient à certaines époques de l'année sur les places publiques des villes et des campagnes.

Cor. — Trompe de chasse — qui vient aux pieds — fait courir les chiens — et empêche les hommes de marcher.

Etalon. — Modèle de poids et mesures, réglé par les magistrats — et servant à la reproduction de la race chevaline.

Prussien. — Partie de notre individu, qui a son siège au bas du dos — et s'étend sur tout le territoire allemand.

Gale. — Maladie de peau — qui produit des nois.

Peloton. — Réunion de quinze ou vingt soldats — qui se roulent sur eux-mêmes — de manière à former une espèce de boule !

CAMÉLÉON.

NOUVELLES A LA MAIN

Un Gascon; qui a fait la campagne du Tonkin, raconte ses prouesses en famille.

— Alors, comme un Pavillon noir me barrait le chemin, je lui coupe les deux jambes d'un revers de sabre.

— Oh !

— Brrr !

Emotion générale, silence solennel.

Une voix timidement :

— Tu aurais mieux fait de lui couper la tête...

Le Gascon furibond :

— Tê, à qui le dis-tu ! Mais on la lui avait coupée déjà !

— Est-ce que ton mari est sensible ?

— Je crois bien, ma chère ! Si tu le voyais quand les chevaux sont dehors et qu'il pleut.

Politesse courante.

Boireau se retire vers minuit, faisant force salutations à la marquise.

— Adieu, marquise, adieu, adieu, adieu encore, on ne saurait trop vous dire adieu.

Bébé est en colère, pleure, crie, trépigne, enfin il se calme.

— Est-ce fini ? demande sa mère.

— Non ! je me repose.

D. COUPAIS.

TRIBUNE LIBRE

LA LIGUE DES PATRIOTES

L'indépendance d'un pays dépend certes de la valeur de ses habitants. Voulez-vous rester libres ?... sans entrave et sans honte, c'est-à-dire libres de corps et d'esprit; rendons-nous forts... et rendons-nous braves.

Mais comprenons bien ces deux mots « forts et braves ».

La force brute et la bravoure téméraire peuvent-elles vaincre l'intelligence prudente. Est-ce bien utile de mettre sa poitrine devant le canon d'un fusil ? Non. Tâchons de fuir le danger sans fuir l'ennemi. Soyons donc forts mais sachons éviter les embûches et les balles tout en restant braves.

Les pygmées ne s'attaquent pas aux géants. Hier, nous étions nains contre géants; aujourd'hui, nous sommes géants contre géants.

La Ligue des patriotes a continué, je crois, pour sa part à l'accélération de notre grandeur. Cette ligue, encourageant les sociétés de gymnastique et de tir, s'applique à répandre tous les exercices d'agilité et d'adresse, cherche à domer la plus grande vigueur à la jeunesse française et révèle le patriotisme de tous.

La Ligue des patriotes, on le sait, veut le retour de l'Alsace-Lorraine à la France et la radiation du traité de Francfort. Elle comprend bon nombre de Français, elle est connue de tous et partout.

Le titre de notre journal est un superbe défi jeté au nombre et à la force, c'est un mot de M. Déroulède, un des fondateurs de la Ligue des patriotes, notre devoir était donc d'en parler de cette société. Justement il vient de s'ouvrir à Leipzig un procès contre des Alsaciens-Lorrains accusés de crime de haute trahison, pour avoir fait partie de la Ligue des patriotes. Que ces quelques lignes soient le gage d'attachement entre nous et ces pauvres terrorisés.

Pensons toujours à ces pauvres Alsaciens-Lorrains, redoublons de haine, redoublons de force, car nous savons que les habitants des provinces tournent les yeux vers la France en croyant voir dans le lointain un drapeau qui flotte sur les hauteurs des Vosges.

Français, relevons tous notre histoire, souvenons-nous des gloires du passé, et nous aurons la confiance dans le présent et l'espoir dans l'avenir.

Armand Dupuis.

HONNEUR ET COMMERCE

Devant les tribunaux de la haute Cour de Leipzig, ont commencé les débats du procès des huit Alsaciens, accusés d'avoir fait partie d'une société secrète : la Ligue des patriotes, et d'avoir préparé une entreprise, ayant pour but de séparer l'Alsace pour l'incorporer à un pays étranger, la France. On voit que les Allemands ne se sentent pas fermes, dans leur territoire, une conspiration, un mouvement tout les épouvante; ils craignent donc une révolution. Leur droit est de punir ceux qui veulent troubler leur tranquillité.

Les hommes qui ont fondé cette Ligue illicite sont de braves gens, de vaillants Alsaciens, qui, ayant encore la vengeance au cœur et la haine dans l'âme, qui espèrent un jour redevenir Français.

A l'Impératrice, à Saint-Cloud

Metz, 6 août 1870.

Je n'ai pas de nouvelles de Mac-Mahon. Ce matin, les reconnaissances de côté de la Sarre ne signalaient aucun ennemi. J'apprends maintenant qu'il y a un engagement du côté du général Frossard. Il est trop loin pour que nous puissions y aller. Dès que j'aurai des nouvelles je te les enverrai.

NAPOLÉON.

A l'Empereur, au quartier impérial

Paris, 7 août 1870.

Je suis très content de résolutions prises au conseil des ministres. Je suis persuadé que nous mènerons les Prussiens l'épée dans les reins jusqu'à la frontière (???)

Courage donc ! Ayez de l'énergie; je réponds de Paris (?????)

EUGÉNIE.

Quelle force, voyez-vous Eugénie répondant de Paris ?

Triste !

Comtesse de Montijo, à Madrid

Paris, 18 août 1870.

Ne venez pas. Vous ne pourriez que compliquer les affaires.

EUGÉNIE.

Pourquoi ? Cette dépêche prouve que dès le 18 août il y avait... du louche.

Chaque jour anxieusement nous regardons les journaux pour avoir des nouvelles du premier Guillaume, mais nous pouvons dire que sa mort est proche, cet homme qui veut faire trembler le monde et conquérir l'univers. Son successeur veut la guerre, il l'aura, mais non la victoire. Le sort ne leur sera pas toujours favorable.

L'Allemagne est arrivée à l'apogée de sa gloire, c'est maintenant sa décadence et sa ruine... (pas encore, mais bientôt), c'est pourquoi elle veut encore voir une victoire, mais qu'elle se détrompe, la France est forte, robuste, elle sera vengée.

Il faudra rendre ce traité de Francfort, ce traité que nous avons signé ayant les yeux aveuglés par le sang, qui coulait de nos blessures.

L'Allemagne qui ose envoyer ses produits sur la France; ses bières qui toutes empoisonnées par des ingrédients qui vous abiment la santé, vous dégradent le corps et finissent par vous tuer. Si j'ai un conseil à vous donner, ne jamais faire une consommation que de bières françaises et laisser le poison aux gens d'outre-Rhin. Et que sais-je encore, l'Allemand, qui vient du nord de la France pour voyager, en prenant le nom, la marque des meilleurs maisons de France, va se présenter chez des clients pour y écouler une marchandise sans valeur et de leur fabrication. Et l'on appelle cela de la concurrence, eh bien, c'est du vol.

Si nous arrivons un jour, chose certaine, à reprendre cette chère Alsace-Lorraine, qui nous a été volée; nous aurons reconquis l'honneur et ramené notre commerce qui se trouve en souffrance, par la concurrence frauduleuse que nous font subir les Allemands.

Si nous sommes opprimés par leur joug, il faut nous dégarer et se tenir prêts à toute offensive, jour et nuit, toujours veiller...

Pas un jour ne se passe sans que nous ayons à enregistrer des expulsions d'Alsace, et des centaines de bons citoyens sont obligés de quitter ce sol.

Je connais quelle est la cause de ces exils, c'est pour arracher les Français d'Alsace et y implanter les Allemands; en un mot, c'est pour faire disparaître tout l'élément français qui s'y trouve, et faire des provinces allemandes de cœur. Vaines espérances, le cœur français meurt où il a pris naissance, mais après sa mort éclate la vengeance et le châtiment.

Alfred CHAILLEY.

COMPAGNIE MARITIME DE SAUVETAGE DU RHONE

Sigle social place Morand, 18, Lyon

Le Conseil d'administration porte à la connaissance des personnes qui s'intéressent aux œuvres humanitaires, que la Compagnie maritime est heureuse d'ouvrir ses rangs et de recevoir, à titre de membres perpétuels ou honoraires, tous ceux qui, dignes de ces titres par leur honorabilité et leur philanthropie, voudront bien lui faire parvenir leur adhésion.

La cotisation unique des membres perpétuels est laissée à la générosité des bienfaiteurs, son minimum est de 150 francs.

Il en est de même pour celle des membres honoraires; la cotisation annuelle est laissée à leur dévotion, à leur générosité, sans aucune limite.

Les conditions, pour être admis membres titulaires, sont :

- 1^o L'honorabilité;
- 2^o Savoir nager et conduire une barque;
- 3^o Verser une cotisation mensuelle de 0,50 centimes.

Les membres titulaires, par leur entrée à la Compagnie, s'engagent à la pratique des devoirs qui sont la condition de son existence, et sont prévenus qu'ils n'ont aucun droit à en retirer, la devise de la Compagnie étant : **Sauver ou Péir.**

Pour les demandes ou renseignements, s'adresser à M. Guy, adjoint au Maire de Lyon, délégué à l'état civil du 3^e arrondissement, ou bien à M. Favre, commandant de la compagnie, au siège social, 18, place Morand.

LE

1870 QUAND MEME 18.

EST EN VENTE

TOUS LES JEUDIS A PARIS

Chez M. Bourbier, 41, rue du Croissant dans tous les kiosques de Paris, chez tous les libraires et marchands de journaux

10 CENTIMES LE NUMÉRO

JOURNAL PATRIOTIQUE

Rédacteur en chef : J.-H. de VRIÈS

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

P. Déroulède, H. Rochefort, J. Claretie

Et tous les membres de la Société des gens de lettres.

FEUILLETON DU Quand Même (1)

RÉVÉLATIONS

SUR LA

Campagne de 1870

Pièces officielles retrouvées aux Tuileries après le Quatre-Septembre.

Le 7 septembre 1870, le *Journal officiel* publiait un décret instituant une commission chargée de dépouiller les papiers et documents laissés par l'empereur aux Tuileries.

Ces pièces, dont l'importance est incontestable, n'ont pas été publiées, les incidents de toutes sortes qui se sont suc-

cédé dans cette période d'agitation fiévreuse en ont empêché la publication.

Nous avons la bonne fortune de communiquer à nos lecteurs quelques documents relatifs à la campagne de 1870; ces pièces, absolument officielles, appartiennent à l'histoire, et elles révèlent des faits curieux et ignorés de la guerre franco-allemande.

Avant de commencer la publication des dépêches — la plupart chiffrées — que lançait le gouvernement d'alors, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs la note officielle qui réglait le service de l'empereur en campagne.

On verra par elle que Napoléon III s'inquiétait plutôt de sa table et de son bien-être particulier que de celui de ses troupes.

MAISON DE L'EMPEREUR

MM. les aides de camp et officiers d'ordonnance feront le service par jour et par ancienneté.

Il y aura chaque jour un aide de camp et un officier

1870

LE QUAND MÊME

18..

Suis le lion qui ne mords point,
Sinon quand l'ennemi me pince.
LYON.

Organe spécial des Revendications Françaises, paraissant toutes les semaines.

Qui s'y frotte s'y pique.
NANCY.

Dernières nouvelles de la nuit. — Services télégraphiques spéciaux. — Informations du monde entier.

PETITES NOUVELLES

ALLEMAGNE

(Par dépêches de nos correspondants spéciaux.)

L'empereur va mieux. — Le chancelier va plus mal. — La maladie du kronprinz. — Rapport du professeur Virchow.

Berlin, 22 juin.

Le départ de M. de Bismarck pour Friedrichruhe permet certainement de considérer comme relativement rassurant l'état de santé de l'empereur. On constate que l'appétit s'est amélioré et que le relèvement des forces permet à l'empereur de rester levé plus longtemps.

Quant au chancelier, il est loin d'être rétabli et les médecins lui ont interdit toute espèce de travail jusqu'à nouvel ordre.

La *Revue clinique hebdomadaire* de Berlin, publie un rapport de M. le professeur Virchow, concernant les parcelles de l'excroissance du larynx du prince impérial d'Allemagne, que M. le Dr Mackensie a extraites au moyen d'une pince :

Bien que l'opération ait atteint les parties situées au-dessous de la muqueuse, dit le professeur allemand, on a trouvé, en examinant avec le plus grand soin ces parties internes, en particulier à la section, aucun point n'ayant subi une altération notable. Toutes les altérations importantes sont à la surface et donnent à la maladie du prince le caractère d'une végétation épithéliale avec excroissances papillaires : *Pachidermia verrucosa*.

On parle de l'organisation d'un autre corps expéditionnaire de 12,000 hommes recruté sur des bases différentes du premier. Hier, les bureaux ont nommé la commission qui doit examiner cette demande de crédit. La majorité des commissaires est favorable, mais certains membres demanderont des explications catégoriques sur les futures opérations et sur les moyens du gouvernement pour se procurer ces 20,000,000.

RUSSIE

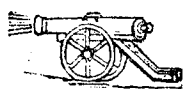
(Par dépêche de notre correspondant spécial.)

Organisation d'une société philanthropique franco-russe.

Saint-Petersbourg, 22 juin.

La colonie française de Saint-Petersbourg a l'intention d'organiser une société philanthropique qui aurait des succursales dans les principales villes de Russie et de France.

Cette société se composerait de Russes et de Français, et son but serait de venir en aide aux Russes domiciliés en France et aux Français domiciliés en Russie.



Les Ricochets d'un Boulet russe

Voici en quels termes le colonel raconte la fait :

Au mois de juin 1854, nous étions casernés à l'école d'application de la rue de Grenelle. Nous y attendions, non sans impatience, la fin de l'année pour être versés dans un régiment avec le grade de lieutenant.

Nous commençons à en avoir assez du topo et des cours, quand la guerre de Russie vint faire une diversion heureuse à la monotonie de notre existence.

Un décret du ministre nous exemptait purement et simplement de notre dernier semestre d'école et nous renvoyait à nos corps respectifs.

Cette nouvelle fut, comme bien l'on pense, accueillie avec enthousiasme.

Une demi-année de gagnée ! quel coup de fortune pour la promotion !

Dès que le général commandant l'école nous eut communiqué officiellement la teneur du décret, notre premier soin fut de voter pour le soir même un punch d'adieu.

A huit heures, toutes les salles du café d'Orsay se trouvèrent littéralement bondées d'agilement.

La promotion s'était réunie au grand complet.

Tout le monde s'y montra d'une gaieté exubérante.

Seul, parmi nous tous, Henri Verdier manquait d'entrain ; son front soucieux trahissait une préoccupation intérieure.

Cette attitude fut d'autant plus remarquable, que Henri Verdier ne passait aucunement pour un hypocondriaque ; au contraire, c'était un garçon enjoué et du plus heureux caractère.

Pourquoi cette mine d'enterrement qu'on ne lui avait jamais vue ?

Sous quelle impression pouvait-il être ?

Il était assez étroitement lié avec lui pour pouvoir sans indiscrétion lui demander la cause de sa tristesse.

Henri éluda ma question et parla de choses insignifiantes.

Je me sentis légèrement blessé.

J'avais conçu pour lui une affection véritable, et je le croyais animé pour moi des sentiments que j'avais pour lui-même.

Pourquoi me traitait-il en indifférent, surtout à la veille de nous séparer ?

Ce défaut de confiance me vexait d'autant plus que dans le moment même je me disposais à faire part à mon ami d'un gros événement qui me concernait.

A vrai dire, l'événement en question n'était pas de nature à me chagriner. J'avais même lieu de m'en réjouir comme un bienfait du ciel.

Le régiment auquel j'appartenais venait d'être compris par le chef d'état-major général sur la liste de ceux appelés à prendre part à l'expédition de Crimée.

C'est-à-dire que j'avais la veine de débuter à l'armée par une campagne.

Combien j'aurais eu de plaisir à me vanter tout haut et devant tous de cette bonne fortune.

Mais c'était à un avis officieux que je devais cette information. J'étais condamné à me taire en attendant la notification officielle de l'ordre.

Henri eût pu, par exception, recevoir une telle confidence. Mais son parti pris de se renfermer dans sa coquille ne m'encouragea pas à sortir de la mienne. J'imitai sa réserve.

Le lendemain matin nous quittâmes l'école.

On se sépara en échangeant force poignées de mains et force accolades.

Henri paraissait encore plus sombre que la veille.

Au risque de m'attirer une nouvelle rebuffade, je lui demandai s'il souffrait.

Il me répondit qu'il se portait à merveille.

Je l'embrassai avec tendresse, mais non sans lui garder un peu de rancune pour sa cachotterie.

Il nous fut impossible de rien reconnaître de lui parmi les morts.

Quant à moi, j'avais eu la chance d'attraper une simple égratignure qui avait causé plus de dommage à mon uniforme qu'à mon corps.

Un éclat d'obus m'avait labouré les côtes, mais si proprement et avec tant d'art, que mon plastron se trouvait percé comme à l'emporte-pièce.

C'était juste à cet endroit que j'avais mis la lettre de Henri.

Quand je la retirai, je constatai avec stupeur que la suscription avait été en partie détruite par le projectile. Il ne restait plus que ces mots :

En cas de mort.

A Mademoiselle M.

rue.

Par.

Dans ces nouvelles conditions, mon rôle de facteur allait devenir bien difficile.

Mais le moment de songer à m'acquitter de mon engagement n'était pas venu, et jusqu'à nouvel ordre je n'avais pas à me creuser la cervelle à ce sujet-là.

L'armée, profitant de sa victoire, repartit sa marche en avant.

Pour éviter une nouvelle mésaventure à la missive dont je m'étais chargé, je pris le sage parti de l'envoyer à mon frère, qui habitait Paris, avec prière de me la tenir soigneusement en réserve jusqu'à l'époque de mon retour.

Cette précaution prise, je me sentis soulagé d'un grand poids, et les fatigues de la campagne me firent promptement oublier cette préoccupation.

Après la prise de Sébastopol et la signature du traité de paix, mon régiment fut l'un des derniers à rombarquer.

Je n'eus pas plutôt embrassé ma famille que mon frère me conduisit devant son bureau et me remit le pli cacheté que je lui avais adressé de Crimée.

Je reconnus avec émotion la lettre de Henri.

Dans quel embarras elle me jetait ! Ni nom ni adresse.

Comment s'y prendre pour découvrir la destination ?

Par quel miracle reconstituer les mots disparus ?

Ma foi, je ne fis ni une ni deux, et comptant trouver quelque indication dans cette lettre, je l'ouvris.

Mon indiscrétion fut en pure perte.

La lettre ne contenait pas une seule ligne qui fût de nature à me mettre sur une piste quelconque.

En revanche, elle me fournissait l'explication de cette étrange mélancolie qui nous avait frappés tous chez notre camarade, à l'heure du départ de l'école pour le régiment.

Henri possédait un secret.

En quittant Paris il y avait laissé un message.

Cette liaison devait remonter à plusieurs années déjà, probablement à l'époque où nous étions Saint-Cyriens, car dans cette lettre il était question d'un enfant âgé de plus d'une année.

Les termes dans lesquels Henri s'exprimait en parlant à sa maîtresse étaient exactement ceux dont se fût servi un mari parlant à sa femme.

Il disait adieu à M^{lle} X., l'exhortait à la résignation et au courage, lui montrait l'éducation de leur fils comme une consolation et comme un devoir, et terminait par quelques conseils judicieux relatifs à la direction des études futures du bébé.

Tout cela était simple, touchant, et donnait une idée on ne peut plus sympathique de la pauvre fille à qui était adressée cette prose.

Evidemment une personne capable d'avoir inspiré à un garçon du mérite de Henri Verdier une telle affection et surtout une telle estime, ne pouvait pas être une personne vulgaire.

Mais qui était-elle ? ... où demeurerait-elle ?

Après ma lecture, je me trouvais aussi peu renseigné là-dessus qu'auparavant.

En présence de ce cas de force majeure, ma parole se trouvait jusqu'à un certain point dégagée. D'ailleurs j'avais pu me convaincre par mes propres yeux que la lettre ne renfermait ni dispositions testamentaires, ni titres d'aucune sorte. Elle n'offrait, en somme, qu'un intérêt purement platonique et sentimental.

Telles furent les réflexions à l'aide desquelles j'apaisai les scrupules de ma conscience.

Pour me mettre plus complètement en-à l'abri de tous reproches vis-à-vis de moi-même, j'allais jusqu'à insérer une note dans les journaux. Cette démarche était demeurée sans résultat, je renonçai définitivement à perdre mon temps en recherches inutiles.

Sur ces entrefaites, je reçus ma nomination à la subdivision de Constantine. Une fois en Afrique, cette petite histoire ne tarda pas à me sortir de la mémoire, et j'en avais presque perdu le souvenir lorsque le plus incroyable hasard vint me la rappeler.

C'était en mai 1871, peu de jours après l'entrée de nos troupes dans Paris.

Vous vous rappelez les visites domiciliaires auxquelles nos soldats furent obligés de se livrer pour procéder au désarmement de la population.

Un matin, je remontais la rue d'Assas suivi d'un détachement de cavalerie, à la hauteur de l'ancienne rue Carnot, aujourd'hui rue Barra, j'aperçus au milieu des terrains vagues du Luxembourg un rassemblement considérable.

Une dame vêtue de noir, et tenant dans ses mains une épée à garde dorée, se démenait avec énergie au milieu d'une demi-douzaine de soldats commandés par un sergent.

Je donnai à mes cavaliers l'ordre de dissiper les badauds, et je m'approchai pour connaître la cause de ce tumulte.

Voici ce qui s'était passé :

Le sergent chargé de faire une perquisition au numéro 81 de la rue, avait découvert dans la chambre à coucher d'une locataire une épée d'ordonnance d'officier d'état-major.

Conformément à la consigne, il avait voulu saisir cette épée, qui en bonne justice, ne pouvait être considérée comme un simple motif de décoration.

A son grand étonnement, la dame lui avait opposé une résistance désespérée.

Tel était le prix qu'elle paraissait attacher à la possession de cet objet, que,

« Monsieur mon frère,
« N'ayant pu mourir à la tête de mes troupes, il ne me reste qu'à remettre mon épée aux mains de Votre Majesté.
« Je suis, de Votre Majesté, le bon frère.

« NAPOLEON. »

Du 3 au 4 septembre, M. de Palikao avait fait la courte déclaration suivante :
« L'armée a capitulé et l'Empereur a été fait prisonnier. »

Immédiatement M. Jules Favre déposa sur le bureau de la Chambre la proposition suivante :

« Louis-Napoléon Bonaparte et sa famille sont déchus des pouvoirs que leur a conférés la constitution. »

Le soir même, à Paris, on criait sur les boulevards : Vive la République !

(A suivre)

SALLE INDIVISIBILE DU THÉÂTRE BELLECOUR
Tous les soirs, concert varié. Grande attraction : corps de ballet, sous la direction de M. Ruby.

CONCERT BELLECOUR
Tous les soirs, à 8 heures 1/2, concert. Orchestre de la ville sous la direction de M. A. Luigini.

FRUILLON DU QUAND MÊME (8)

GAMBETTA

Par un Ancien Député

(ÉCRIT SPÉCIALEMENT POUR LE QUAND MÊME)

Faisons un pacte avec la victoire ou avec la mort !

Les Irréconciliables

A la suite du vote du plébiscite, l'empire pensait étouffer l'opposition.

Celle-ci ne fit que monter.

Ce fut à ce moment que dans l'entourage de M^{me} de Montijo on inventa le mot d'**irréconciliable**.

Ce mot-là, Gambetta le revendiqua hautement :

« L'irréconciliable est celui qui n'a recours ni à la violence, ni à l'émeute, ni aux complots. Le principe sur lequel il s'appuie n'est pas de ceux qui attendent leur triomphe de la force. Les irré-

conciliables savent que le suffrage universel ne se réconciliera avec eux que quand la lumière sera complète, quand de toute part on saura que leur système politique n'est menaçant ni pour la justice, ni pour la morale, ni pour les intérêts matériels.

« Les irréconciliables doivent donc répudier ceux qui voudraient recourir à des moyens autres que la persuasion, et s'il y a des assassins quelque part, quels qu'ils soient, qu'on les livre à la loi ; ils n'ont rien de commun avec la politique. »

La Guerre

Bientôt une nouvelle autrement grave allait détourner les esprits.

Les journaux officieux inséraient un beau matin la note suivante :

« Une députation envoyée en Prusse par le maréchal Prim, a offert la couronne d'Espagne au prince de Hohenzollern, qui l'a acceptée. »

En même temps, le ministre des affaires étrangères disait à la Chambre française :

« Des négociations ont été entamées

avec la Prusse en vue d'obtenir la renonciation du prince de Hohenzollern. »

L'empereur était parfaitement sûr du refus de Guillaume ; mais il lui fallait la guerre pour *fortifier* son règne ; il en avait le prétexte, il va en profiter.

Sur les boulevards, les agents salariés crient :

— A Berlin !

Et c'était la population. L'impératrice poussait à la guerre, et, au lieu de s'y préparer, on tâchait d'abord de la faire accepter par le peuple pour lui en assumer ensuite toute la responsabilité.

Du reste, le trop fameux Le Bœuf avait dit que nous étions prêts, et Emile Olivier avait déclaré officiellement qu'il accepterait la déclaration de guerre d'un cœur léger !

Dès le 15 juillet, on pouvait se considérer comme en état de guerre avec la Prusse.

Ce jour-même, en effet, un crédit de 50,000,000 fut voté, et la semaine suivante, le gouvernement impérial interdisait de rendre compte des mouvements de troupes et des opérations militaires sur terre et sur mer.

Sans nouvelles depuis plusieurs jours et malgré les interpellations quotidiennes de Gambetta, on arrive jusqu'au 16 août avec cette nouvelle aussi bizarre qu'imprévue :

« Le 12 août, quatre soldats prussiens ont pris possession de la ville de Nancy. »

Nancy était, paraît-il, complètement dépourvue d'armes et de munitions. Pas un soldat pour la défendre !

Il y avait lieu d'être inquiet.

Le 23 août, Gambetta interpelle de nouveau le gouvernement impérial :

« Depuis plus de quinze jours, je monte à cette tribune pour demander des nouvelles. On ne m'écoute pas. Le patriotisme ne consiste pas à endormir les populations. »

Les jours se suivaient et toujours les nouvelles marquaient.

L'effervescence était grande parmi la population de Paris.

Le soldat ne demandait qu'à marcher et les ordres ne s'exécutaient pas.

Le désarroi était complet.

« Général de Failly à Guerre,

« Suis à Bitch; envoyez-nous argent

pour faire vivre troupes; point d'argent dans les caisses publiques.

« DE FAILLY. »

Etc., etc.

Toutes les dépêches ressemblaient à peu près à celle-ci.

Cependant l'empereur allait monter son grand cheval de bataille et lançait cette pompeuse déclaration :

« Français,

« Je vais me mettre à la tête de cette vaillante armée qu'anime l'amour du devoir et de la patrie. Elle sait ce qu'elle veut, car elle a vu dans les quatre parties du monde la victoire s'attacher à ses pas.

« J'emmène mon fils avec moi malgré son jeune âge. Il sait quels sont les devoirs que son nom lui impose, et il est fier de prendre sa part dans les dangers de ceux qui combattent pour la patrie.

« Dieu bénira nos efforts.

« Un grand peuple qui défend une juste cause est invincible.

« NAPOLEON. »

Quelques semaines après, ce n'était plus au peuple français qu'il s'adressait, c'était à Guillaume :

